

au-dessus du rez-de-chassée, et deux étages au-dessus. Ces deux spectacles ecclésiastiques, par leur vertu, leurs talents, leur hospitalité et leur politesse, se sont fait jour à travers les préjugés des protestants et en ont attiré plusieurs à leur congrégation, qui est, en général, très édifiante, et où ces nouveaux convertis se soutiennent très bien.

Cependant l'évêque de Baltimore sentait la nécessité de morceler son immense diocèse. Il proposa au Saint-Siège de le diviser en cinq et il l'obtint dès l'année 1806. Mais il fallut du temps pour faire le choix des nouveaux évêques. Les deux Caroline, la Georgie, la Virginie et Maryland furent les seuls Etats destinés à former désormais le diocèse de Baltimore. Celui de Barstown fut composé des deux Etats de Kentucky et du Tennessee; celui de Philadelphie de la moitié méridionale du New-Jersey; celui de New-York de la moitié septentrionale du New-Jersey et de tout l'Etat de New-York; enfin celui de Boston eut pour lots l'Etat du Massachusset avec le district du Maine et les Etats de Rhode-Island, du Vermont, du New-Hamshire et du Connecticut. M. Egan fut nommé évêque de Philadelphie. Il était né irlandais, mais agrégé depuis longtemps au clergé de Baltimore. Un dominicain de la même nation, le père Concanen, qui depuis nombre d'années faisait en

cessé, je suppose, de votre côté, à Québec, je veux dire. Il n'en est pas ainsi du côté du Séminaire de Montréal. Son inquiétude a été au point de lui donner congé, et il erre de curé en curé. Monseigneur, dit-on, l'a désiré (son départ du Séminaire, j'entends) et Monseigneur, par une lettre du 12 décembre, la plus favorable à ce monsieur, me dit que je puis donner à son séjour une *extension convenable*. Le Séminaire épouvanté ajoute 2^o que ce qui l'a conduit à cette extrémité, ce sont les manœuvres, dans Montréal, de quelques magistrats inquiets, et que l'on disait tout bas que le solliciteur général avait ordre de s'informer et de le renvoyer. Je me suis informé moi-même de tout, et le solliciteur m'a répondu qu'en effet les magistrats, instruits faussement qu'un Français, entré dans la ville, demeurait caché en quelque part, l'avaient engagé à aller au Séminaire prendre des connaissances sur le sujet; mais qu'apprenant que ce monsieur était américain, il s'était retiré sans mot dire et le trouvait bien là.

« Voilà comment on se tourmente mal à propos, au lieu d'aller son train comme on dit, quand on a surtout de son côté la raison et le droit.

« Depuis son exil du Séminaire, il a passé quatre jours chez M. Girouard, plus de quinze chez M. Dubaron; il est à présent chez M. Coneyroy d'où il reviendra ici... »

M. Thayer dut partir du Canada à la fin de janvier 1797, pour s'en retourner aux Etats-Unis, qu'il quitta définitivement pour l'Angleterre et l'Irlande, en 1803.